

# Info-municipal - Janvier 2018



## **Fête de Noël et des nouveau-nés 2017**

Le 17 décembre dernier, au centre Aux Quatre-Vents, c'est 125 enfants, dont 12 nouveau-nés, qui ont reçu un cadeau des mains du Père Noël.

Cette journée magique a commencé avec un spectacle interactif de Madame Pissenlit, suivi de l'arrivée de notre cortège: Le Père Noël, la Mère Noël, la fée des étoiles et ses assistants! Tout au long de l'après-midi, les enfants pouvaient se faire maquiller et avoir des ballons sculptés par Anymousse Brillantine!

Merci à tous!



JUSQU'AU PIRACLE

## **Municipalité de Saint-Claude**

295, Route de l'Église

Saint-Claude (Québec) J0B 2N0

Téléphone: 819 845-7795 Télécopieur: 819 845-2479

[www.municipalite.st-claude.ca](http://www.municipalite.st-claude.ca)

Suivez nous sur Facebook: Loisirs de Saint-Claude



# FÊTE DE NOËL ET DES NOUVEAU-NÉS

# 2017

MERCI À TOUS LES BÉNÉVOLES



## BRONZE

AU BON SAMA-RI-TEINT  
P. THIBAUT & FILS

GARAGE JM CÔTÉ & FILS  
ISOLATION ST-PIERRE  
NATURESSENCE

## ARGENT

**GROUPE ENTRAIDE**



JOSÉ LACROIX  
Courtier immobilier agréé D.A.  
**Sutton**  
www.suttonquebec.com

**GARAGE MARCEL ROY**  
ACHAT & VENTE

**PLOMBERIE**  
CHARLES RANDETTI  
RÉSIDENTIEL / COMMERCIAL

**LES ENTREPRISES FERNAND LUSSIER ET FILS INC.**

- Déboisement
- Déneigement
- EXCAVATION

## OR

**GRUES ANDRÉ MARTEL WINDSOR**

Partout au Québec  
24 heures  
7 jours

**Les vrais spécialistes**  
pour vos projets de levage

www.andremartel.com 819 845.5097

RBC: 8284-1008-57

**CHAUFFAGE BERNARD BISSON**

**HEATMOR** Fournisseurs extérieurs au Bois

Qualité **ecotex** Qualité supérieure efficaces et fiables

739, ch. Goshen, Windsor (Québec) J1S 2L5  
Tél. : (819) 845-7537 Fax : (819) 845-0048  
Ligne sans frais : 1 (866) 845-7537  
Site web : www.heatmor.info

Lise-Anne Simoneau N.D.A.

Naturopathe agréée  
26 ans d'expérience  
Bilan de santé incluant tests  
Avril Supermarché Santé  
2385 rue Principale Ouest, Magog



819 845-4381  
naturopathesherbrooke.com  
lasimoneau@xplornet.ca

Membre de l'ANAQ

**LES MOÛTS DE POMME**

CLINIQUE DENTAIRE  
D<sup>re</sup> NANCY BELIVEAU

SOINS EN ESTHÉTIQUE DENTAIRE

D<sup>re</sup> Nancy Beliveau  
CHÉROLOGIENNE DENTISTE

TELEPHONE: 819 845.4955  
100, RUE PRINCIPALE NORD, WINDSOR (QUÉBEC) J1S 3C1

Municipalité de  
**Saint-Claude**

819 845-7795

295, Route de l'Église,  
Saint-Claude (Québec) JOB 2N0  
www.municipalite-st-claude.ca

**Desjardins**  
Caisse des Sources

Caisse de Saint-Claude  
567, rang 7  
Saint-Claude (QC)  
JOB 2N0  
desjardins.com

Siège social  
535, 1re Avenue  
Asbestos (Québec)  
J1T 3Y3



**familiprix**

Pharmacie Marilyne Isabelle Inc.

65, St-Georges  
Windsor (Québec) J1S 1J6

Tél. : 819 845-7008  
Téléc. : 819 845-9043  
2288proprio@familiprix.ca

**9074-6827 QUÉBEC INC.** Licence 8243-5033-12  
(G.T.L. Électrique)

Entrepreneur - Électricien depuis plus de 25 ans  
"Vos besoins et nos 85. Éric qui mesure la valeur de l'entreprise avec plus de 6 employés."  
Une équipe compétente qui est spécialisée en électricité  
Résidentiel - Commercial - Industriel  
**Plus partenaire de votre réussite!**

Éric Pellerin  
819 574-6449  
Yves Pellerin  
819 620-8702

508, Route de l'Église, Saint-Claude (Cac) JOB 2N0

**STEVE BABIN**  
Pharmacien propriétaire

Steve Babin  
Pharmacien propriétaire  
27, rue Saint-Georges  
Windsor, QC J1S 1J2  
T 819 845-2723  
F 819 845-2309  
babins@pharmessor.org

Lun. au vend. : 8h30 à 21h  
Samedi : 9h à 17h  
Dimanche : 9h à 13h

LIVRAISON GRATUITE

membre affilié à **Proxim**



**Karine Vallières**

Députée de Richmond

www.karinévallières.org

Avec les compliments de

**Korvette**

MAGASINS DE RAIRIS  
CHAÎNE FAMILIALE QUÉBÉCOISE  
LINDA GINGRAS, GÉRALTE

# Nouvelles municipales

## **SOIRÉE D'INFORMATION SUR LA MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES**

**QUAND** : le lundi 29 janvier 2018  
**DÈS** 18h30

**OU** : À la salle Aux Quatre Vents, situé au 563, rang 7 Saint-Claude  
**POUR QUI** : ouvert à toute la population

L'équipe municipale et les membres du conseil seront présents afin de vous informer sur les mesures mises en place pour la mise aux normes des installations septiques sur son territoire.

### **LA RENCONTRE A POUR BUT :**

D'informer sur la démarche de mise aux normes des installations septiques entreprise par la municipalité ;

D'expliquer la mise en place d'un programme qui permettra à partir d'un règlement d'emprunt spécial de financer la mise aux normes des installations septiques des citoyens ciblés;

Détailler les modalités de remboursement de l'emprunt via le compte de taxes;

Cette rencontre sera aussi l'occasion de répondre à vos questions, interrogations et suggestions.

Au plaisir de vous rencontrer, merci de votre participation.



## **DENEIGEMENT DES SENTIERS DE LA POINTE MARCHAND**

Attendu que les citoyens désirent que les sentiers de la Pointe Marchand du chemin Boissonneault soient dégagés pour les piétons pendant l'hiver;

Le conseil municipal a décidé de faire ouvrir les sentiers de la Pointe Marchand pour la saison hivernale.

**Profitez-en, C'est un endroit à découvrir**



**AVIS PUBLIC - PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES - EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018**

**Revenus**

Taxes	1 374 314,00 \$
Compensations tenant lieu de	1 915,00 \$
Transferts	326 558,00 \$
Services	69 250,00 \$
Services	69 250,00 \$
Imposition de	26 000,00 \$
Intérêts	3 963,00 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>1 802 000,00 \$</b>

**Charges**

Administration générale	270 000,00 \$
Sécurité publique	288 500,00 \$
Transport	584 500,00 \$
Hygiène du	191 500,00 \$
Aménagement, urbanisme et	76 000,00 \$
Loisirs et culture	118 500,00 \$
Frais de financement	7 000,00 \$
<b>Total des charges</b>	<b>1 536 000,00 \$</b>

**Excédent (déficit) de l'exercice** 266 000,00 \$

**Financement**

Financement à long terme	(3 000,00\$)
Remboursement de la dette à long terme	(133 600,00 \$)

**Affectations**

Activités d'investissement	(139 900,00 \$)
Excédent (déficit) accumulé	
Réserves financières et fonds	10 500,00 \$

**Excédent de fonctionnements de l'exercice à des fins** 0,00 \$

## FORMATION DES COMITÉS MUNICIPAUX

En novembre dernier avaient lieu les élections municipales;

Il a lieu de nommer d'établir des comités de travail afin d'améliorer le fonctionnement organisationnel de l'administration municipale;

<b>Sécurité publique</b> Incendie Police	Yves Gagnon	Marco Scrosati	Yvon Therrien
<b>Transport - Voirie</b> Réseau routier Éclairage de rues	Jocelyn Milette	Étienne Hudon -Gagnon	Marco Scrosati
<b>Lac Boissonneault</b> Lac Boissonneault Barrage	Jocelyn Milette	Étienne Hudon -Gagnon	Lucie Coderre
<b>Loisirs - culture</b> Salle Activités Parcs Bibliothèque Infomunicipal	Jocelyn Milette	Yves Gagnon	Yvon Therrien
<b>Embellissement, station et environnement</b>	Étienne Hudon -Gagnon	Marco Scrosati	Lucie Coderre
<b>Relation de travail et ressources humaines</b>	Yves Gagnon	Marco Scrosati	Lucie Coderre
<b>Représentant Trans-Appel</b>	Yves Gagnon	<b>Substitut</b> Jocelyn Milette	
<b>C.É école</b>	Étienne Hudon -Gagnon	<b>Substitut</b> Marco Scrosati	
<b>C.C.U</b>	Yves Gagnon	<b>Substitut</b> Étienne Hudon -Gagnon	
<b>Réseau Biblio</b>	Lucie Coderre	Yvon Therrien	

## **AVIS PUBLIC- RÈGLEMENT MUNICIPAL**

### **RÈGLEMENT NO 2017-308**

#### ***RÈGLEMENT POUR FIXER LES TAUX DE TAXES ET LES TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018 ET LES CONDITIONS DE LEUR PERCEPTION***

**TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE** 0,72\$ DU 100\$ D'ÉVALUATION.  
**TAUX POUR EMPRUNT GÉNÉRAUX** 0,03\$ DU 100\$ D'ÉVALUATION

#### **TARIF DES ORDURES**

Résidentiel (par unité de logement)	105\$
ICI (industries, commerce, institutions)	105\$
Maison de tourisme	105\$
Entreprise agricole enregistrée avec bâtiment de ferme (AEA)	120\$

#### **TARIF POUR COLLECTE SÉLECTIVE**

Résidentiel (par unité de logement)	25\$
<u>ICI (industries, commerce, institutions)</u>	75\$
Maison de tourisme	75\$

#### **TARIF DES MATIÈRES ORGANIQUES**

Par unité de logement	50\$
-----------------------	------

#### **TARIF POUR LE SERVICE INCENDIE**

Résidentiel (par unité de logement)	20\$
ICI (industries, commerce, institutions)	20\$

#### **COMPENSATION POUR LE SERVICE DE LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES**

850 gallons et moins	70\$
950 à 1050 gallons	85\$
1050 à 1200 gallons	105\$
Plus de 1201 gallons	105\$
saisonniers	38.50\$

#### **COMPENSATION SERVICE D'ÉGOUT : COÛT D'OPÉRATION DU SYSTÈME**

Résidentiel (par unité de logement)	292\$
ICI (industries, commerce, institutions)	292\$
Exploitation agricole	600\$

**DONNÉ à Saint-Claude, ce 19 décembre 2017.**

## AVIS PUBLIC

LE RÔLE DE PERCEPTION 2018 SERA DÉPOSÉ AU BUREAU MUNICIPAL LE **11 JANVIER 2018** ET L'ENVOI DES COMPTES DE TAXES SE FERA DANS LES DÉLAIS REQUIS. La date prévue est le **25 JANVIER 2018**.

**1er versement: 27 février 2018**

**3e versement: 27 juin 2018**

**2e versement: 26 avril 2018**

**4e versement: 28 août 2018**



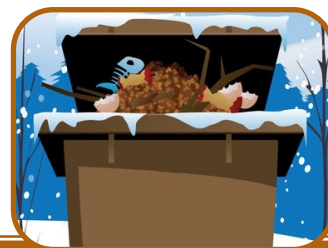
Donné à Saint-Claude, ce onzième jour de janvier deux mille dix-huit.

France Lavertu - Directrice générale et secrétaire-trésorière

## COMPOST

Nous avons remarqué une problématique au niveau des bacs à compost durant la période hivernale. Certaines matières organiques gèlent dans le bac et quand la Régie les collecte, les matières organiques demeurent dans le bac. Voici quelques trucs et astuces afin de bien composter et de s'assurer que les matières ne demeurent pas coincées dans votre bac :

- Utilisez des sacs compostables dans votre petit bac de maison (en vente dans les épiceries, magasins à un dollar, etc.);
- Si possible, gardez votre petit bac de cuisine entreposé dans votre congélateur (pas d'odeur et pas de liquide qui coule lors du transfert dans le gros bac);
- Ne jetez pas la nourriture directement dans le gros bac;
- Déposez un morceau de carton plat (ex. : boîte de céréale) au fond de votre bac quand celui-ci est vide;
- Évitez de déposer des liquides dans votre bac;
- Utilisez un sac à papier pour les résidus de jardins lorsqu'ils sont humides (feuilles mortes, mauvaises herbes, etc.);
- Si vous avez des sacs de papier, déposez-en un à l'intérieur du bac, l'ouvrir et déposez vos sacs de compost. Quand le sac de papier est plein, insérez-en un autre.



## École Notre-Dame du Sourire



### L'activité passion du tennis.

Mardi le 28 novembre, en groupe de 2 ou 3 amis par classe, on a fait une activité passion. Nous, c'est-à-dire Tommy et Antoine, on est allé au tennis avec le directeur Pier-Samuel Poulin. Au début, on a fait des exercices. Ensuite, nous avons fait différentes courses avec la balle en rebondissement. On s'est aussi fait de petites passes deux par deux. On s'est beaucoup amusé avec Pier-Samuel !

Tommy et Antoine



## **PROGRAMME DE PASSE-PARTOUT POUR LES ENFANTS QUI SERONT EN MATERNELLE EN 2018**

POUR BIEN PRÉPARER L'ENFANT ET SES PARENTS À L'ENTRÉE EN MATERNELLE DE SEPTEMBRE 2019, L'ÉCOLE NOTRE-DAME DU SOURIRE OFFRE LE PROGRAMME PASSE-PARTOUT MIS AU POINT PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION.

Par des activités éducatives stimulantes, Passe-Partout aide notamment l'enfant à socialiser, à affirmer sa personnalité et à s'intégrer progressivement au fonctionnement de l'école. Les enfants prendront part à 16 rencontres, dont 8 nécessiteront la participation d'un parent. Le programme est offert pendant un soir de semaine. **[L'enfant doit être âgé de 4 ans au 30 septembre 2018]**

**C'est Gratuit! Pour informations: 819-845-3818  
[prévoir une preuve de résidence et avoir en main le certificat de naissance et la carte d'assurance-maladie de l'enfant!]**



### **«UNE ÉCOLE À DÉCOUVRIR»**

L'équipe CADRE de l'école Notre-Dame du Sourire en collaboration avec la municipalité de Saint-Claude, verse une subvention dans le but d'ENCOURAGER les familles du milieu. Ce programme a vu le jour en 2003 et est reconduit depuis ce temps.

Les intervenants ont opté pour un programme : « Une école à découvrir ». Ce programme vise:

- ⇒ Un nouvel enfant au préscolaire (maternelle)
- ⇒ Un déménagement (pour chacun des enfants)
- ⇒ Toutes nouvelles familles qui choisiront d'inscrire leur(s) enfant(s) à l'école

Un crédit sera accordé pour chaque inscription d'un nouvel enfant à l'école, jusqu'à concurrence de **150\$** pour aider à défrayer une partie ou la totalité des frais suivants :

1. Matériel didactique
2. Les frais de surveillance

**« Bienvenue chez nous, à l'école Notre-Dame du Sourire »**

La période d'inscription aura lieu durant LA PREMIÈRE SEMAINE DE FÉVRIER.

Pour information, 819-845-3818.

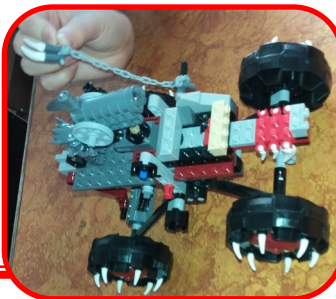




### Activité Léo

Dans notre activité, nous avons fait deux activités par rapport aux légos. La première, était d'écouter un petit vidéo de vingt minutes qui nous expliquait qui et comment l'inventeur avait créé les légos. L'inventeur a commencé en fabriquant des jouets en bois comme de petites voitures et de petits canards à roues alors il était ébéniste. Puis après, une machine pour faire de petit bloc de plastique a été inventé puis il en a acheté une. Finalement, il a réussi à devenir le grand inventeur de légo. La deuxième activité était de créer une voiture, un robot, un bateau et des maisons en légo en vingt minutes . Puis à la fin, un mini légo a été tiré par l'enseignante nommé Claudia et nous avons bien aimé notre période passion.

**Philippe, Alexis, Mickael**



### La friperie

Pendant l'après-midi du 7 décembre, les élèves sont allés placer les vêtements reçus par les habitants de St-Claude dans un local au bureau de poste. Pour donner une deuxième vie au vêtement, nous les avons placé délicatement et par catégorie comme : femme, homme et enfants. En soirée, les parents pouvaient aller voir à la friperie après être venu chercher les commandes de fromages à l'école. Les personnes qui venaient avaient le choix de donner entre un à cinq dollars pour un vêtement qu'elles choisissaient. Grâce à vous et à cette soirée de friperie nous avons recueilli 320\$!!!

Merci à tous les gens qui sont venu à la friperie de St-Claude!!!

Rosalie et Mégan. G

### St-Claude VS St-Philippe

Mercredi le 13 décembre, les membres de l'équipe de mini-basketball de l'école ont participé à un match contre l'équipe de St-Philippe. Au début du match, le pointage était serré, mais bien vite la fatigue s'est emparée des joueurs de notre équipe. Malgré tous nos efforts et les encouragements attribués aux Gladiateurs le match s'est terminé 68 à 38 pour St-Philippe. Finalement, tous les joueurs se sont amusés. Nous pouvons remercier notre fabuleuse professeure d'éducation physique Marie-Helen Baillargeon de nous avoir guidés durant ce match.

Les Gladiateurs



# Nouvelles

## Horaire de la patinoire hiver 2018

Notez que la patinoire est sans surveillance et disponible selon la température

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Libre	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre
10h -14h Patinage libre	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre	10h -14h Patinage libre
14h - 17h Hockey	13h-15h École	15h - 17h Service de garde	Libre	13h-15h École	13h-15h École	14h - 17h Hockey
17h - 20h Hockey	17h - 20h Patinage libre	17h - 20h Hockey	17h - 20h Patinage libre	17h - 20h Hockey	18h - 20h Cours patinage **	17h - 20h Patinage libre
20h - 22h Patinage libre	20h - 22h Hockey	20h - 22h Patinage libre	20h - 22h Hockey	20h - 22h Patinage libre	20h - 23h Hockey	20h - 23h Hockey

\*\* Cours de patinage pour tous 18h00 à 20h **casque obligatoire.**

Débute le vendredi 12 janvier tant que le temps le permet.

Info: Yvon Therrien: 819-845-3313

Pour signaler un bris, pour une réservation ou pour plus d'informations, contactez :  
Jennifer Bergeron, intervenante en loisirs  
819-845-7795 #3

### **RÈGLEMENT POUR LE HOCKEY LIBRE**

Toute personne qui participe à une activité de hockey sur glace doit porter les équipements protecteurs suivants lorsque cette activité est exercée sur une aire de jeu ayant fait l'objet d'une réservation à cette fin:

- 1° un **casque protecteur** conforme à la norme Casques de hockey CAN3-Z262.1-M83 ou Casques de hockey CAN/CSA-Z262.1-M90, publiées par l'Association canadienne de normalisation;
- 2° un **protecteur facial** complet conforme à la norme Protecteurs faciaux pour joueurs de hockey sur glace et de crosse CAN3-Z262.2-M78 ou aux types 1, 2 ou 3 de la norme Protecteurs faciaux et visières pour joueurs de hockey sur glace CAN/CSA-Z262.2-M90, publiées par l'Association canadienne de normalisation;
- 3° un **protège-cou** conforme à la norme Protège-cou pour joueurs de hockey et de ringuette NQ9415-370 du 90-05-15, publiée par le Bureau de normalisation du Québec.

## LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS CHANGE SON IMAGE

**Richmond, le 12 décembre 2017** – La MRC du Val-Saint-François dévoile aujourd'hui sa nouvelle image de marque en présence des partenaires municipaux, des gens d'affaires et des organismes de la région. « Nous sommes fiers de cette nouvelle image moderne et dynamique. Elle représente bien l'énergie du Val-Saint-François », affirme M. Luc Cayer, préfet de la MRC. Les travaux ont été réalisés en collaboration avec la firme CIBLE et l'objectif de la démarche était de développer une personnalité distincte utilisée dans l'ensemble des communications de la MRC.

### **Logo et slogan**

Dans l'élément graphique du nouveau logo, on peut voir un germe de blé représentant l'agriculture et la croissance. La trinité des formes évoque à la fois la nature, la rivière Saint-François ainsi que l'innovation. En effet, la forme jaune rappelle le « sang jaune », une expression bien connue de la région, qui fait référence à J. Armand Bombardier et son génie innovant. De plus, la MRC adopte désormais le slogan « De culture innovante ». Les termes « De culture » sont d'abord un clin d'oeil au côté rural de la région et à ses activités agricoles. Or, le mot « culture » est riche de sens et il peut aussi signifier l'art, la connaissance ainsi que l'ensemble de traditions et de coutumes propres à un groupe humain. Le mot « innovante » démontre quant à lui toute l'importance que l'ingéniosité et la créativité ont dans la région.

### **Développement Val-Saint-François**

Autre nouveauté : le Service de développement régional et local est maintenant appelé Développement Val-Saint-François. Ce nom court et simple est représentatif de la multitude de services qui y sont offerts. Rappelons que Développement Val-Saint-François est responsable des mandats que la MRC du Val-Saint-François lui confie, soit : le soutien à l'entrepreneuriat, la diversification économique, le développement touristique, culturel, agroalimentaire et rural ainsi que le projet Place aux jeunes en région.



### **BOTTIN GARDIENNAGE**

Les jeunes intéressés à offrir leur service de garde d'enfants peuvent s'adresser au bureau municipal afin de figurer dans le bottin de gardiennage! Appelez au 819-845-7795 poste 3 pour en faire partie!

Alyssa Hamel: (819) 845-5770  
Gabriel Pearson (819) 845-3570  
Marylie Therrien: (819) 845-3313  
Pénélope Côté (819) 200-6166  
Noémie Guérin (819) 845-5230

Jolianne Durand (819) 845-7318  
Myriam Durand (819) 845-7318  
Catherine Flaust (819) 845-7398  
Guillaume Flaust (819) 845-7398  
Brianna Conner (819) 580-8008



### **VIACTIVE - GROUILLE AVANT QUE ÇA ROUILLE!**

La ViActive reprendra ses activités au centre Aux Quatre Vents (563, Rang 7)

De 9h45 à 10h45

Les jeudi à partir du 18 janvier 2018

Inscription et information 819 845-3373



### **ZUMBA**

Où : Salle aux Quatre-vents

Quand : Mercredi soir à 19h à compter du 17 janvier 2018

Durée : 12 semaines

Coût : 60\$

Quoi apporter: Espadrille non-marquante , vêtement confortable, serviette et bouteille d'eau

Pour inscription ou information, rejoindre Magali Boisvert Nault au 819-679-8992

Au plaisir de vous voir pour faire le party ensemble!

### **ÉCONOLOGIS**

L'équipe de l'**ACEF Estrie** vous annonce la continuité du programme gouvernemental **Éconologis** administré par Transition énergétique Québec (TEQ) jusqu'au 31 mars 2018.

Pour obtenir plus d'information, pour vérifier les critères d'admissibilité et pour prendre rendez-vous, il suffit d'appeler le 1 866 266-0008 ou de contacter l'ACEF Estrie au **819 563-1585**. Tous les détails du programme sont accessibles à l'adresse suivante : [www.econologis.gouv.qc.ca](http://www.econologis.gouv.qc.ca)





### **Renouvellement des licences pour animaux de compagnie**

La période de renouvellement des licences pour chats et chiens se déroulera du 15 janvier au 15 février 2018. D'ici la fin du mois de janvier, tous les gardiens d'animaux de compagnie déjà enregistrés auprès de la SPA de l'Estrie recevront par la poste leur avis de renouvellement.

Vous devez acquitter le paiement de cet enregistrement **au plus tard le 15 février 2018**. La réglementation municipale prévoit en effet l'ajout de frais d'administration pour tout paiement effectué après cette date. Toujours selon la réglementation municipale, le fait de ne pas se conformer à cette obligation pourrait entraîner l'émission d'une amende minimale de 50 \$.

***L'enregistrement de votre animal de compagnie est un règlement municipal.*** La réglementation municipale stipule que tout gardien de chat ou de chien doit enregistrer celui-ci auprès de la SPA de l'Estrie.

***L'enregistrement est valide du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de chaque année.*** Vous devez procéder tous les ans au renouvellement de cet enregistrement, par le biais de l'avis que vous poste la SPA de l'Estrie.

Un nouveau médaillon n'accompagne pas cet avis; vous utilisez le même d'année en année. Par contre, si votre animal a perdu son médaillon ou si le numéro inscrit sur celui-ci s'est effacé, communiquez avec la SPA de l'Estrie, au 819 821-4727, option 4. Un nouveau médaillon vous sera posté.

***Épargnez 10 \$ si votre animal est stérilisé.*** Si vous avez fait stériliser votre chat ou votre chien au cours de la dernière année, joignez la preuve (fournie par votre médecin vétérinaire) avec votre paiement ou faites-la parvenir à la SPA de l'Estrie par télécopieur au 819 823-1573. Vous profiterez alors d'un rabais de 10 \$ sur le prix régulier de l'enregistrement de votre animal.

***Vous n'avez plus votre animal?*** Communiquez sans tarder avec la SPA de l'Estrie, au 819 821-4727, option 4 afin que votre dossier soit mis à jour.

***Un nouvel animal de compagnie? Nouvellement arrivé dans la région?*** Si vous avez un nouvel animal de compagnie depuis peu ou êtes récemment déménagé dans la région, la réglementation municipale exige que vous procédiez à l'enregistrement de celui-ci dans les 15 jours suivant son acquisition ou l'emménagement dans votre nouvelle demeure. Pour ce faire, communiquez avec la SPA de l'Estrie au 819 821-4727, option 4, du lundi au vendredi entre 10 h et 17 h, ou présentez-vous au refuge de la SPA de l'Estrie, du lundi au samedi entre 10 h et 17 h.

Vous pouvez également remplir le formulaire d'enregistrement disponible au [spaestrie.qc.ca](http://spaestrie.qc.ca), sous le bouton *Enregistrez votre animal* (à droite de l'écran), à la section « Comment enregistrer votre animal et obtenir son médaillon »; une fois rempli, retournez-le à la SPA de l'Estrie. Nous vous ferons parvenir par la poste la facture de cet enregistrement et le médaillon de votre animal.

## INFORMATIONS PRATIQUES POUR PROPRIÉTAIRES DE BOISÉ

Il existe des programmes et des organismes qui peuvent vous aider à aménager votre forêt.

- Aide financière disponible
- Crédits d'impôt à la réalisation de travaux sylvicoles
- Certification forestière garantissant la réalisation de travaux forestiers approuvés
- Formations offertes sur divers aspects de l'activité forestière
- Gamme étendue de travaux sylvicoles disponibles : coupes partielles (éclaircie, jardinage, etc.), plantation d'arbres et entretien, reboisement sous couvert forestier ou en friche.

### **Qui contacter?**

#### **Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie**

(programmes d'aide financière, informations dédiées et publication de feuillets d'information)  
www.agenceestrie.qc.ca (819 875-1007)

#### **Association forestière du sud du Québec** (capsules vidéos, magazine, information, événements de sensibilisation, congrès)

www.afsq.org (819 562-3388)

#### **Conseillers forestiers – Groupement ou firme d'ingénieurs forestiers** (services-conseils pour aménager un boisé et réalisation de travaux sylvicole, certification forestière)

Voir l'Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie pour obtenir la liste des conseillers accrédités.



Association forestière  
du sud du Québec

## Activités du Groupe Entraide

### SOIRÉE DE DANSE FÉVRIER

THÈME: «Le rouge fait battre les coeurs» avec Estelle et Rock

QUAND: 10 février 2018 à partir de 20h

LIEU: Centre Aux Quatre Vents (563, rang 7)

COÛT: 7\$ membre et 8\$ non-membre

Apportez vos consommations!



### Tournoi de carte de type «500»

17 février 2018

8h30 à 9h: inscriptions

9h15: début des parties

Coût: 5\$

- léger goûter sur place

GRUPE ENTRAIDE 819-845-2885

Centre au Quatre Vents (563, rang 7)



# LOISIRS

## **PLAISIRS D'HIVER 2018**

Venez vous amuser avec nous pendant les festivités des Plaisirs d'hiver 2018!

09 février - randonnée en raquette au clair de lune, feu de joie et collation!

10 février - tournoi de hockey (pour infos: Antoine Bégin 819-588-1213)

- soirée dansante avec Rock et Estelle (Groupe Entraide)

17 février - tournoi de carte, jeux de type «500»

- souper/soirée bénéfique au profit de l'école Notre-Dame du Sourire

- traditionnel sleigh ride

- Soirée musicale (GRATUIT)

18 février - activités familiales

- feu de joie

- jeux gonflables

- hockey libre

- concours de sculpture sur neige

- glissade

- tire sur neige

- promenade de voiture à cheval

- joute de balle molle sur neige



ET PLUS ENCORE...informations détaillées dans le journal de février!

Réservez vos journées pour jouer dehors!

Vous avez des idées ou désirez vous impliquer? Être bénévole?

Contactez-moi au 819-845-7795 poste 3

## **CHANDAIS DE BALLE MOLLE**

Voici les numéros de chandails manquants toujours à l'appel! Merci de les rapporter à la municipalité le plus rapidement possible.

Groupe 1 (VERT) : #3 et #8

Groupe 2 (JAUNE): #3, #4, #8, #11 et #14

Groupe 3 (NOIR): #1, #4 et #10



# Calendrier 2018

## Municipalité de Saint-Claude: 295 route de l'Église

Municipalité: 819 845-7795 Bibliothèque: 819 845-3259 Réservation de salle: 819 845-2809 Écocentre: 819 845-2544

### LÉGENDE

- Avant le 15 janvier: dépôt d'arbres de Noël appeler au bureau municipal: 819-845-7795 568, rue Gérard
- 12 mai : Collecte des Résidus Domestiques Dangereux (à l'écocentre)
- 19-20 mai : Ventes-débarras (gratuit)

- 4 juin: Collecte des gros rebus
- 24 septembre: Collecte des gros rebus
- Collecte des plastiques agricoles

### Groupe ENTRAIDE

- 13 janvier: Soirée de danse
- 10 février: Soirée de danse
- 10 mars: Soirée de danse
- 14 avril: Soirée de danse
- 24 avril: AGA du groupe Entraide.
- 12 mai: Soirée de danse
- 9 juin: Souper du Vice-Président
- 26 août: Tournoi de pétanque et grosses poches
- 8 septembre: Portes ouvertes; souper et soirée
- 13 octobre: Soirée de danse
- 28 octobre: Gala folklorique
- 10 novembre: Soirée de danse
- 8 décembre: Soirée de danse

### Événements

- 17-18 février : Plaisirs d'hiver
- 19 mai: Journée de l'arbre
- 9 juin: Fête de la pêche
- 25-26 août: Fête foraine
- 20 octobre: Bison en fête
- 1 décembre: Journée loisirs
- 16 décembre: Fête de Noël et des nouveau-nés

JANVIER						
D	L	M	J	V	S	
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

FÉVRIER						
D	L	M	J	V	S	
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

MARS						
D	L	M	J	V	S	
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AVRIL						
D	L	M	J	V	S	
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

MAI						
D	L	M	J	V	S	
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

JUIN						
D	L	M	J	V	S	
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

JUILLET						
D	L	M	J	V	S	
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AOÛT						
D	L	M	J	V	S	
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

SEPTEMBRE						
D	L	M	J	V	S	
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

OCTOBRE						
D	L	M	J	V	S	
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

NOVEMBRE						
D	L	M	J	V	S	
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

DÉCEMBRE						
D	L	M	J	V	S	
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					



Collecte de récupération BAC BLEU



Collecte des ordures BAC VERT



Collecte matières organiques BAC BRUN



Séance du conseil municipal (zoh)